

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2025

RELATIF À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2030 -
(N° 1641)

Adopté

N° AC4

AMENDEMENT

présenté par
M. Sorre, rapporteur, Mme Bellamy, rapporteure et M. Proença, rapporteur

ARTICLE 16

À l'alinéa 4, après la première occurrence de l'année :

« de la même loi »

insérer le mot :

« et »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel